

Des évaluations à tous crins

Ce petit texte témoigne du sentiment d'un enseignant de mathématiques d'un collège de l'académie sur le thème de l'évaluation, sentiment qui est bien sûr en partie lié à une situation particulière d'un professeur dans un établissement, quoique... Les établissements scolaires qui se dirigent peu à peu vers l'autonomie sont encore soumis heureusement à des règles et des directives communes. Je les applique en fonctionnaire zélé, mais certaines d'entre elles me posent problème.

Dans notre société d'aujourd'hui, il faut bien reconnaître que l'évaluation devient omniprésente, ce qui ne semble pas forcément contestable, a priori. On veut connaître les performances de tel ou tel dispositif. Tout doit être maîtrisé et étalonné. Il s'agit par exemple de classer les hôpitaux, les lycées ou de mesurer l'audience d'une émission de radio. Ainsi, les décideurs peuvent en principe dans le meilleur des cas, arbitrer, réguler, ajuster. L'école n'échappe pas à cette règle. Les systèmes éducatifs sont ainsi comparés à travers des enquêtes comme PISA. L'OCDE compare aussi les systèmes éducatifs dans des rapports. Les projets d'établissements sont aussi évalués par les inspections académiques pour savoir si les mesures mises en œuvre ont permis les progrès des élèves, etc. La finalité, sans doute caricaturale de ma part, est l'attribution des moyens ou la justification de la nécessité de réformes. Dans quels buts ?

Dans les classes aussi, les tâches d'évaluation des élèves exigées par l'institution explosent littéralement. On doit désormais décider d'attribuer une note de vie scolaire à chaque élève de collège, chaque trimestre ; on doit évaluer les compétences des élèves à maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication et plus largement les compétences du socle commun. Et bien sûr, pour la plupart d'entre nous, les évaluations « classiques » perdurent. Je me tairai sur ces dernières. À force de tout évaluer, sans cesse, ne perd-t-on pas de vue l'essentiel de notre métier ?

La note de vie scolaire

Depuis plusieurs années, chaque élève de collège se voit attribuer une note évaluant son comportement, note qui apparaît sur ses bulletins conformément à une directive institutionnelle. Dans mon collège, cette note comporte deux volets. La vie scolaire de l'établissement évalue l'élève sur dix points après avoir recensé ses retards non justifiés, son comportement déviant dans les couloirs, dans la cour de récréation ou au réfectoire, ses heures de retenues... Le professeur principal de la classe propose également une note sur dix points après avoir relevé les observations dans le carnet de correspondance et après avoir repéré les éléments du bulletin qui pourraient éventuellement se révéler problématiques pour les apprentissages tels que les bavardages, le manque de concentration, la passivité, l'absence de curiosité... Il me semble qu'une telle évaluation pose problème pour plusieurs raisons. En effet, il n'y a jamais eu dans la classe ou en étude de véritable formation sur une façon idéale de se comporter. Existe-t-elle vraiment d'ailleurs ? Oui, bien sûr, on sait ce que cela signifie d'être poli et bien élevé. Mais, est-il vraiment nécessaire d'attribuer pour autant une note chiffrée à l'éducation des parents en quelque sorte ou bien à des caractères d'élèves, bien diffi-

ciles à appréhender ? D'autre part, que fait-on d'une telle note ? Aucune régulation et remédiation ne sont prévues. Aucune explication sur tel ou tel comportement n'est recherchée puisque les raisons sont souvent complexes et extérieures à l'école. **Il semble que cette note ne soit destinée qu'à motiver certains élèves** : les plus « stables » ; les plus réservés, les plus insolents, les plus turbulents d'entre eux le resteront. Pour finir sur ce sujet, il arrive en conseil de classe que telle ou telle proposition de note change après l'intervention d'un professeur mécontent, ce qui confère à la note un caractère éminemment scientifique et qui révèle aux représentants des parents et aux délégués des élèves notre professionnalisme en matière d'évaluation !

Le Brevet Informatique et Internet

Depuis quelques années, on évalue dans les collèges les compétences informatiques des élèves à travers une plate-forme qui s'appelle GIBII et qui est hébergée par la MATICE. On ne peut pas contester qu'il est important que les élèves soient formés et accompagnés dans ces nouvelles technologies qui peuvent totalement les dépasser. Il s'agit pour les enseignants d'accorder en tout sur les quatre années passées au collège vingt-neuf items pour chaque élève. Ce dernier formule lui-même la demande de validation d'un item lorsqu'il pense maîtriser la compétence correspondante : c'est le fonctionnement dans mon établissement. Cette prise en charge des élèves de leurs propres acquis est une excellente chose sur le papier, mais dans la réalité, qu'en est-il vraiment ? Il faut bien reconnaître après plusieurs années de fonctionnement et d'expérience que cette validation, dans mon établissement, se fait surtout en fin d'année de troisième par une poignée de professeurs courageux qui constatent assez souvent que les demandes de validation des élèves sont plagiées et proviennent de blogs spécialement conçus pour leur permettre de valider leur Brevet Informatique et Internet sans avoir eu besoin d'être formés. L'ont-ils été d'ailleurs ? Par exemple, la confusion entre un moteur de recherche et un navigateur est courante, mais le temps presse... Il faut que nos chers troisièmes aient leurs B2I pour pouvoir obtenir leurs brevets. Alors, on clique, on clique (en bon professionnel ?) pour qu'ils obtiennent le sésame. Parfois, on clique tellement (attention aux tendinites) qu'on valide des items qui ne sont jamais apparus dans nos séquences pédagogiques, mais la simple déclaration de l'élève dans GIBII nous suffit, car **il n'y a que le résultat qui compte : l'attestation que l'élève a son diplôme ; peu importe ce qu'il sait vraiment.**

Le socle commun de compétences

Le socle commun de compétences a fait son apparition au collège et son évaluation est maintenant à l'ordre du jour. Ce socle qui tente de révéler les points forts de chaque élève et de faire travailler ses points faibles pour faire progresser notamment l'acquisition des connaissances est aussi, il me semble, un dispositif très louable bien que sa mise en œuvre pose des difficultés. Mais, là encore, l'évaluation dans mon collège, tourne au désastre. Pour valider finement les compétences des élèves, nous avons installé le logiciel « Sacoche », puisque

nous ne voulions pas de « Cerise », qui devrait être payant, paraît-il (l'acquisition d'une sacoche de cerises aurait été beaucoup plus avisée !). Cette nouvelle usine à gaz de plus ne sert qu'à égarer certains d'entre nous dans des clics interminables sans réfléchir vraiment à une modification des pratiques qui permettrait de faire travailler les compétences. À la fin de l'année, juste avant le conseil de classe du dernier trimestre, nous nous réunissons pour attribuer le socle commun de compétences aux élèves de troisième, sans consulter le travail effectué par les collègues sur la plate-forme « Sacoche ». J'ai l'impression désagréable que cette attribution se fait « à la louche » ; les élèves et les parents en sont à peine informés. Mais **les élèves peuvent passer sereinement les épreuves du Diplôme National du Brevet puisqu'ils ont obtenu dans leur grande majorité le socle commun de compétences ...**

Je termine donc ce témoignage pour **déplorer finalement toutes ces évaluations mais en aucune façon les sujets qu'elles tentent d'évaluer, sauf peut-être pour le comportement des élèves.** Ces plates-formes dans lesquelles on clique à tour de bras sont extrêmement chronophages. Quelle énergie et quel temps perdus ! **Imaginons une école dans laquelle cette énergie et ce temps soient passés à réfléchir avec les collègues, à préparer des cours, à discuter avec les élèves, à les former.** Ne serait-ce pas plus bénéfique pour notre système éducatif ? Dans les quelques formations que j'ai pu suivre sur

le thème des compétences, de longues discussions assez stériles et ennuyeuses se portaient sur l'utilisation des outils comme GIBII ou CERISE, sur la forme de l'évaluation, sur la définition d'une compétence mais très rarement sur le fond. Quelles séquences pédagogiques doit-on élaborer pour que les élèves acquièrent des compétences et des connaissances ? Quels contenus doit-on enseigner ? Comment doit-on travailler avec les élèves ? Il me semble qu'une erreur est commise par l'institution, celle d'espérer piloter ce qui se passe dans les classes à partir de l'évaluation. Cela peut peut-être fonctionner pour le Baccalauréat et le Diplôme National du Brevet. La forme des exercices dans ces examens incite probablement les enseignants à entraîner leurs élèves d'une certaine façon. Par contre, je n'ai pas l'impression dans mon collège que l'évaluation du B2I et celle du socle commun de compétences aient induit un changement significatif dans les pratiques. Il me semble que nous évaluons beaucoup trop sans rien évaluer finalement. En plus, cela ne nous sert pratiquement jamais à faire progresser les élèves. Il faut aussi dire que nous sommes assommés par tellement de tâches. Je me demande aussi, **ce que deviendraient les élèves, si on passait tout notre temps à les former sans les évaluer.** Pour finir, je voulais préciser que je n'ai voulu choquer aucun collègue dans ce texte et que ma provocation ne visait que moi-même qui applique toutes ces directives sans sourciller.

Tina VOLEAU

Les expositions de la Régionale vous attendent.

Les deux expositions « Expocube » et « Comment tu comptes ? », réalisées par la Régionale en collaboration avec l'Espace Mendès France, sont encore disponibles pour cette année scolaire. Vous pouvez les emprunter en prenant contact avec Frédéric de Ligt à sa **nouvelle adresse électronique** frederic.deligt@gmail.com.



Les deux expositions sont visibles sur le site de la Régionale apmep.poitiers.free.fr à la rubrique « exposition ». Le tarif de location est de 40 € par semaine pour chacune d'elles.



L'exposition « Comment tu comptes ? » est empruntée par un établissement de Niort la semaine du 20 au 25 février. Elle sera sur Niort et disponible la semaine précédente, du 13 au 18 février. Un établissement de ce secteur peut donc la réserver dès maintenant. Elle sera acheminée sans frais de transport.

JEUX 9

Une nouvelle brochure de l'APMEP, de nouvelles activités pour la classe

Cent quatre-vingt-douze pages au format A4 sous la forme de quatre-vingt seize feuillets non reliés qui peuvent être facilement photocopiés pour une utilisation directe en classe.

Comme les précédentes, cette brochure propose des activités ludiques, bien sûr, mais toujours à objectifs pédagogiques. Ce sont seize jeux regroupant près de quatre-vingt-dix activités dans les trois grands domaines : numérique, géométrique et logique. Ces fiches d'activités sont accompagnées d'une présentation précisant les objectifs pédagogiques, des solutions attendues et, lorsque l'activité le demande, des planches permettant de réaliser facilement le matériel nécessaire à son déroulement.

Prix public : 16 € ; **prix adhérent : 12 €.**

Commandez-la à la Régionale de Poitou-Charentes.

